CHICAGO'S HISTORICAL SPOTS.

Suggestion Made That They Be Marked by Tablets for Proposed Centennial Anniversary.

Prof. Edwin Erle Sparks, of the University of Chicago, wants all of the historic spots in Chicago suitably tableted before the centennial celebration in September, and his suggestion will be considered at the next meeting of the executive committee. In a letter to Secretary Maclean Prof. Sparks says:

"As a citizen of Chicago and one interested in Chicago history I venture to suggest the thought, in connection with the proposed celebration of the semi-anniversary of the city that the most historic places be marked with signs properly made for that purpose. Few people know the outlines of the old fort inclosure or the site of the old lighthouse, the wigwam, etc. This plan was tried with the most gratifying success at the last encampment of the G. A. R. in the city of Washington.

"The site of the most famous old tavern in Chicago as well as the building in which Lincoln was nominated, occupying the same ground, is without anything to call public attention and possibly is not known to thousands who pass it."

Among the historic spots which Prof. Sparks suggests for tableting are the following: Site of old blockhouse, outlines of old fort, site of Lake house, former mouth of river, republican wigwam, Rookery, outlines of great fire, St. Mary's Catholic church, Saugenash tavern, Kinzie residence, first post office, Green Tree tavern, Father Kinnison's grave, saloon building, site of river and harbor convention, Robinson house site, Galena Union and Chicago railroad station, Ogden house site in path of great fire (but unburned), site of first public school, outlines of Camp Douglas, outlines of confederate camp, exposition building site.

When this matter is being taken under consideration Prof. Sparks will be invited to speak before the executive committee of the centennial celebration. Chairman Plamondon said: "The suggestion is a highly commendable one, and it would in my opinion be a duty of this committee to arrange to tablet these spots in such a manner that the work will be permanent."

WOULD MAKE NEGRO'S BED.

Dr. Newell Dwight Hillis Makes Sensational Statement in His Pulpit at New York.

After denouncing the servant of a hotel who refused to make up a bed for Booker T. Washington, Rev. Newell Dwight Hillis has declared that should the negro educator ever accept entertainment at his house he would count it an hour to make his bed for him. The incident of the woman servant was referred to by Dr. Hillis in his address at the meeting of the State Congregational association. He said:

"I have asked Mr. Washington to speak in my church soon, and if he does not wish to go to a hotel or cannot find one and will accept entertainment from me and any one in my home shrinks from making up a bed for the educator, I will gladly make it up myself and count it an honor to do so.

"I don't know what manner of men and women," continued Dr. Hillis, "they were who at a public dinner first sent $1,000 and then $2,500 to that chambermaid as a reward for insulting a great educator and a noble citizen whom God has given a black skin, but I affirm that they represented the worst element in American life, and that in applauding an insult to Mr. Washington they betrayed their fathers and played false to their own institutions."

HAS A WALKING CRAZE.

Persons in All Ranks of Life in England Engage in Pedestrianism.

Walking contests on the lines of the famous London stock exchange tramp have acquired an irresistible fascination among men in all parts of England.

Even cyclists are putting their machines on one side in order to vigorously train for a 50-mile walk; civil servants are forgetting the cares of red tape in their eagerness to find which is the fastest walker among their number, and barristers' clerks find the work of receiving briefs and fees all the sweeter by the prospects of a heel-and-toe contest promoted by their own fraternity.

Manchester stock brokers are to walk against Liverpool stock brokers, Liverpool cotton and shipping men, Cardiff coal merchants, the boating men of Burton and various other business men in different parts of the country are in steady training.

Seeks to Aid India's Schools.

Angarika H. Dharmapala heard in India of the generosity of America's millionaires, so he journeyed from his native land to interest men of wealth in his plan for the educational regeneracy of the far east. The other day he visited the University of Chicago and studied its organization and educational methods. He spent some time with President Harper and stated after the interview that his next stopping place would be New York.

New Motor Omnibus.

An experimental motor omnibus has just made its appearance in London and from the moment that its speed, reliability and comfort are proved that utter abomination of locomotion, the bus, the despair of all students of traffic problems, is doomed.

CHICAGO GIRL'S GRIT

Compels Employes on New York Car Line to Complete the Trip.

Refuses to Leave Car When Ordered to Do So and After Long Delay She Succeeds in Securing Her Rights.

Miss Elizabeth Israel, an exceptionally pretty young woman, whose home is in Chicago, but who is visiting her sister, Mrs. Albert T. Cahn, at 356 West Thirty-seventh street, New York City, was the head of a movement by which 19 passengers, ten men and nine women, forced the employes of the Metropolitan Traction company to run a car through to Fort George after the conductor of the car had ordered them to "Take the next car."

Miss Israel, with her sister and the latter's husband, boarded a car of the Sixth avenue line at Eleventh street last night. The car bore a sign on which was printed "Fort George."

"The conductor," said Miss Israel, "told everybody as they got on that it was a through car. At Ninetieth street the motorman shouted, 'This car goes to the barn.' At One Hundred and Twenty-fifth street the conductor ordered the passengers to take a car in the rear.

"There were about 60 passengers in the car in which I sat, and the car in the rear was so crowded many people in it were standing up. The people in our car objected to moving, but gradually all but 19 got out. The motorman became abusive and threatened to put us all off the car.

"When we did not move the car was switched to One Hundred and Twenty-fifth street and run about a block and held there 45 minutes. They brought it back to Amsterdam avenue and ran it up to the barns at One Hundred and Twenty-seventh street. Again we were told to get out, and on our refusing the car was run into the barn. We sat still and made up our minds to stay all night if necessary. In about 15 minutes the car was brought out of the barn, put on the main track, and run through to Fort George."

There was similar trouble on the Madison avenue line, when the crew of a car with the One Hundred and Thirty-fifth street sign refused to proceed beyond Eighty-sixth street.

At Eighty-fourth street the conductor started to distribute transfers, telling the passengers they would have to change cars at Eighty-sixth street. "But we won't change cars," declared the passengers.

At the car barns at Eighty-fourth street the starter notified the conductor to proceed south on his return trip. All the passengers rode back to Fifty-ninth street, where they refused to permit the motorman to proceed farther.

One of the passengers took the names of his associates. He said he was a lawyer and that the company was liable to a fine of $50 for each passenger. He declared he would institute suits. All then left the car.

CANNOT REACH A DECISION.

Experts Divided as to Genuineness of the Famous Tiara of Saitaphernes.

Clerment Ganneau, the Paris expert in antiquities, who was commissioned to pronounce upon the genuineness or otherwise of the now famous tiara of Saitaphernes, has given his decision without helping matters much. The Odessa jeweler, Ronchomowsky, who asserts that he "faked" the tiara, came here to demonstrate to the state authorities his skill in imitating antiques. He has exhibited his handiwork and proved his craft, yet Ganneau and the directors of the Louvre museum are unconvinced.

A suggestion has been made that the gold in the tiara be analyzed to decide whether it is Scythian, Russian or French gold. This would show beyond doubt if part of the tiara is ancient and part modern. It is believed it could be done without injuring the tiara by taking a few grains of gold from the interior, which is rough.

IMMENSE METEOR SEEN.

Aerolite as Big as an Oil Barrel Cuts Down Trees in West Virginia.

The largest meteor ever seen in West Virginia is reported to have been seen by employes of the Felton Lumber company near Grafton. While in their timber camp the other night they heard a peculiar whizzing noise, followed by an intensely bright light. They rushed out and saw a meteor, which they described as a ball of fire as big as an oil barrel, whizzing in a southeasterly direction.

It sped through the forst like a bullet and mowed down tall timber like a scythe. Many trees were cut off as smoothly as if they had been sawed down. The meteor was still going when they lost sight of it.

Hardly Creditable.

It is hardly creditable to the humanity and good sense of fashionable women, says the Chicago Chronicle, that the movement to stop wearing dead birds on bonnets originated not with them but with the wholesale milliners.

American Woman's Opportunity.

The milliners and the Audubon society have agreed as to the birds. That will settle the matter, says the Chicago Record-Herald, if the American woman will sternly refuse to encourage any breaches of the agreement.

A NOBLE ORGAN-GRINDER.

Viscount Hinton Again Appears in London Streets in Aid of Fresh-Air Fund for Children.

"Earl" Poulett, better known as Viscount Hinton, has again appeared in the London streets with his organ.

His appearance seems to have greatly pleased the public, as large and sympathetic crowds listened to the organ as it passed through Charing Cross road, to Tottenham Court road, Hampstead road, to Camden Town, and the people were generous in their contributions.

"Earl" Poulett, by the way, is not now "compelled" to grind the organ for a living. He is a member of the staff of Pearson's Weekly, and is just now working on behalf of the fresh air fund. A large notice in front of the machine announced that all funds taken were to be given to that charity.

The story of "Earl" Poulett's claim to the title here given is a strange one.

In July, 1849, the sixth earl, then Lieut. William Henry Poulett, married at the registry office at Portsea, Miss Elizabeth Lavinia Newman, daughter of a pilot at Landport.

Six months later the present claimant was born, and was registered at Portsea under the name of William Turnour Thomas Poulett, but the lieutenant, who succeeded his cousin in 1864 to the earldom, denied that the boy was his son.

Mrs. Poulett died in 1871 and the earl was twice married afterward, the third marriage resulting in the birth of William John Lydston Poulett. This son, now 19 years of age, holds the family estates at Hinton St. George, in Somersetshire, the lord chief justice deciding in his favor a year ago, when the organ grinder claimant sought to gain possession.

The claim which is made to the title and which is likely to come before the house of lords in the near future, is, of course, entirely separate and distinct from the dispute about the estates.

BEGINS WAR ON MOSQUITOES.

Sheepshead Bay Officials Prepare to Exterminate Insects with Doses of Kerosene.

Mosquitoes hovering near windows of Sheepshead Bay club heard city officials and eminent scientists planning to destroy them with kerosene cocktails and petroleum rickeys. The function at which the officials of the world of science met was called a "mosquito luncheon," and was given under the auspices of William C. Whitney. On account of an engagement in Europe Mr. Whitney was unable to be present, but was represented by Henry T. MacDonagh, who outlined the work of campaign. By the time the conference was over it was evident there was no valid excuse for the existence of the mosquito and that its days were numbered.

If there remained any doubt in the minds of those present, a walk through the acres of swamps drained by Henry Clay Weeks, an engineer of economies, demonstrated that the insects had no place within a quarter of a mile of Sheepshead Bay in which to bring up their families.

This movement against the culex clan was started by Mr. Whitney, who has a summer home which overlooks the great Futurity track. When the millionaire's acres were freed from the breeding places of the pestiferous tribe, Mr. Whitney contributed several thousand dollars to the general defense fund.

CLAIMS TO RESTORE LIFE.

Dr. Robert Kemp by System of Massage Brings Dead Dogs Back to Life Again.

Raising an interesting question as to when life in animals actually becomes extinct, Dr. Robert C. Kemp, who has been conducting experiments at New York, for two years, has found it possible to restore a dog to life after its heart had stopped beating for 16 minutes. After an examination by surgeons the animal was officially pronounced dead, yet Dr. Kemp, by massaging its heart, so far brought it back to life that it lived 24 hours, and meanwhile it was so far restored to the use of its faculties that it ate and drank and performed its usual functions.

In 11 out of 23 experiments of this character Dr. Kemp has succeeded in "restoring dogs to life," and he is convinced that in the case of human beings under similar conditions the proportion of restorations would be far greater.

In the case of the dogs he ascribes their death, after an interval of from two or three to 24 hours, not to failure of his treatment, for that has apparently been successful, but to the fact that the dogs could not be prevented from tearing away the bandages with which their wounds were bound up.

Only one such experiment has been tried on a human being, and in that case it was not successful.

Kaiser Believes in Love.

"My sons will only marry women they love," Emperor William is reported to have said lately. "They will not marry to please the diplomats nor to satisfy the exigencies of politics. I believe firmly that, like every other individual, they have the right to choose freely their wives, for it is an alliance for life, and their personal happiness is more precious than a momentary phase of statecraft."

Cannot Make Ends "Ment."

The vegetarians are going to found a colony in Arkansas. How can such a colony, says the Chicago Record-Herald, expect to make both ends meat?

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS
Lettrès répandue en Louisiane et dans tous les États du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve et.

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre date et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, lui devus y appartenant, le dit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 165 et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connue comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et liés et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 00 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.
Stafford et Lambert, avocats.
26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR,

Rue Webster, à l'encoignure de la rue Prytanée.

A L'ENCAN!!!

Mme Mary W. Mansfield femme de Frank T. Copp, et al. vs Mlle Anna Mansfield.

No 70,814—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu en Cour ouverte et signé le 10 juin 1903, J. L. Onorato encanteur, vendra à l'enchère publique, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne les propriétés foncières ci après—

Trois lots de terre et améliorations dans le sixième district, ilet 47, borné par les rues Webster, Prytanée Perrier et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3 sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par la Parkside Improvement Company à H. L. Loomis, Jr., passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 6 novembre 1894, d'après lequel devis la propriété mesurant ensemble comme suit

Lots 1, 2, 3 mesurant chacun 29 de face à la rue Webster, 28 11 0 de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir

Lot No 1 mesurant 134 8 2 1|4 de profondeur et façade à la rue Prytanée et 133 1 1|2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133 1 1|2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 1 et 133 4 3|4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133 4 3|4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2 et 133 8 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary E. Mansfield de Gideon Kellogg, par acte passé pardevant L. C. Quintero, notaire, le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du B. des T. 179 # 344.

Conditions — Comptant L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte ou les actes de ventes pardevant Chas F. Fletchinger, notaire, et déposer 10 00 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
303 rue Baronne.
T. M. et J. D. Miller, avocats.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU Septième District.

Succession de Valsin Léonard Fortuné et Sophie Fortuné.

No 70,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune.— JEUDI le 25 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté le 19 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne. dans l'ilet No 117, borné par les rues Dante (anciennement rue Madison), Elm, (anciennement rue Troisième) Zimpel et Lambronne, désigné par le numéro six et mesurant trente pieds de face à la rue Dante sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot a été acquis par le dit V. L. Fortuné, de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après l'acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 14 mai 1883, enregistré dans le livre des transferts, No 128 folio 304.

Et à 10:30 a. m., même jour, sur lesdits lieux, un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. Acte de vente et assumant les taxes de 1903 aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Deibel Sr. notaire, bureau au cinquième étage de la bâtisse Maçonnique.

24 mai—24— 7 14 21 25

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 421 rue Scott, entre les rues Banks et Bandin.

Ferdinand Kane vs M. et Mme J. B. Wilkerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 70 733—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, situés dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, dans l'ilet numéro 752, borné par les rues Scott, Banks, Pierce et Bandin, désignés comme lots numéros vingt trois et vingt quatre, sur un plan fait par S. G. Delislé, voyer, daté le 4 septembre 1894, et déposé en l'étude de Fred Zengel, notaire, par acte le 1er mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes le lot numéro 24, étant le lot le plus près de la rue Banks et commençant à une distance de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de la rue Banks, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions— Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John Wagner, avocat pour le plaignant.
13 juin—13 19 26—juil 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres,

Entourée par les belles residences de nos cittoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur - Bureaux No 802 rue Perdido, près Carondelet, MERCREDI le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privileges à lui dessus y appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes ayant de grands salons avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et au étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets, vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale ayant cinq chambres gaietes sur le devant le côté et dans le fond, grande citerne, écurie, cour pavée en Scillin, grande allée pour voiture etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Bussière Rozen notaire aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Latham Machinery Co. vs M. F. Dunn & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 69,254.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, et intérêts de Michael F. Dunn dans et à l'association de M. F. Dunn et Frère en liquidation et chacun et tout montant ou fonds dû ou devenant dû au dit Michael F. Dunn soit comme un membre de la dite raison sociale ou comme un liquidateur de cela.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zack Spiering, avocat pour la plaignante.
20 juin—20 23 27—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété de valeur du Deuxième District.

In re Eugène Louis Lemoine, absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 3,527 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Delphine Dothonde, femme de Eugène Louis Lemoine et contre les défendeurs ci-dessous nommés, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt des défendeurs Agathe Théodorine Lemoine, femme de Pierre Alexander Ferrus.

Hippolyte Victor Lemoine.
Emile Pierre Lemoine,
Joseph Auguste Guillou.

Marie Alphonsine Guillou, femme de Augustin Jean Marie François Souvestre, consistant de un cinquième (1|5) indivis dans et à la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le deuxième District de cette ville dans l'ilet No 49 borné par les rues Chartres, (anciennement Condé) Royale St Philippe et Ursulines. Lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant en mesure française, quatre-vingt-deux pieds, de face à la rue Chartres sur cinquante quatre pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1001 1003 1005, 1007 et 1009 rue de Chartres.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District dans l'ilet No 21 borné par les rues Chartres, Decatur (anciennement Levée) Dumaine et St Philippe, lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe, et mesurant trente-sept pieds de face à la rue Chartres par soixante quinze pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe, le tout plus ou moins, ensemble avec l'usage d'une allée en commun au dit lot et trois autres et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent designées par les Nos 938 et 940 rue de Chartres.

3° Deux lots de terre situés dans le même ilet et désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 17 mars 1847, déposé en l'étude de Théo. Guyol, ancien notaire, comme plan No 133, et mesurant comme suit: Le lot No 3 mesurant vingt pieds deux pouces et le lot No 4 mesurant vingt pieds un pouce de face à la rue Dumaine sur cent trente pieds de profondeur chacun borné sur le côté vers la rue Decatur par l'ancienne propriété Blineau, et sur le côté vers la rue de Chartres par le lot No 2; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 521, 523 et 525 rue Dumaine.

4° Un autre lot de terre situé dans le même district dans l'ilet No 20, borné par les rues St-Philippe Ursulines, Decatur, (anciennement Levée), et Chartres (anciennement Condé), mesurant en mesure française cinquante et un pieds six pouces de face à la rue St Philippe sur cent vingt pieds de profondeur, plus ou moins, borné sur la droite par l'ancienne propriété Malus et sur la gauche par l'ancienne propriété Chessé et Durand, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les anciens Nos 15 et 17 et par les nouveaux numéros 523 et 527 rue St Philippe.

5° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, et contigu au lot ci-dessus décrit et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Philippe, par quatre vingt cinq pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 519 et 521 rue St Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant en exécution.
13 juin—13 15 19 26—juil 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Y. Ady vs Mlle Lizzie Jackson

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. No 12 154. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse, et la la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—CHAS. R. KENNEDY, Constable. Theo. Cotonio, avocat. 23 juin—23—juil 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE

John Rocchi, G. Fernandez, Jr., subrogé, vs Angelo Demina.

Vaccaro Bros., G. Fernandez, Jr., subrogé, vs Angelo Demina.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—Nos 7594 et 8092. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 23me jour de juillet 1903, à 3 heures p. m., la propriété ci après décrite, à savoir—

Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privileges etc., situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 205, borné par les rues Monroe, Sycamore Néron et Leonidas, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Monroe, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant le coin des rues Monroe et Néron.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.
CHAS R. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
Dinkelspiel et Hart, avocats du subrogé.
Peter O. Rodel, avocat pour le défendant.
22 juin—22 29—juil 6 13 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ferdinand Kaiser vs Joseph Dugue.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 5431—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 29 juin 1903, à 11 heures a. m. Tous les droits, titres et intérêts dans l'affaire du défendeur Joseph Dugue dans et à l'affaire No 68 328 intitulée Joseph Dugue vs Samuel Levy, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—E. J. Wenck, avocat. 18 juin—1—21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 4227 rue Canal, entre les rues Napoléon et Solomon.

Suburban Building and Loan Association vs Mme M. A. Patterson et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,143—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI 9 juillet 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Napoléon, Solomon et Donane, mesurant trente deux pieds de face à la rue du Canal, commençant à un point à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Canal et Napoléon, sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces entre lignes parallèles, ledit lot ou portion de terre formant partie d'une plus grande portion de terre à travers la rue du Canal à la rue Donane, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D. Hémécourt député voyer de ville, daté le 8 août 1880, annexé à l'acte de vente par Mme Sophina Prattini et als, à la Mutual Building and Homestead Association, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 15 septembre 1890, et lequel mesurant trente-deux pieds de face de chaque côté des dites rues Canal et Donane sur une profondeur de trois cent treize pieds et quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour la plaignante.
5 juin—5 6 12 19 26—ju 1 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Wilson vs Mme Jessie A. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 339—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits titres et intérêts de la susnommée défenderesse Mme Jessie A. Taylor dans et au procès intitulé Mme Jessie A. Taylor versus Joseph D. Taylor, No 68,398 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. B. Rosser, Jr. avocat pour le plaignant.
13 juin—13 16 20 25

Succession de George Holl.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,034—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Holl, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément en dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fred. Deibel, Jr. avocat. 16 juin—16 20 25

Succession de Walter A. Shinkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,870—Division A—Attendu que A. M. Halliday, avocat de fait, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter A. Shinkle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
16 juin—16 20 25

Succession de Bryan Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,309 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Mme Mary Elizabeth Daly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat. 19 juin—19 23 28

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS
Journal Quotidien
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
—Paraissant le—
SAMEDI MATIN
—ET—
Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;